

Elimination des déchets hospitaliers

Le Maroc adopte une attitude écoresponsable

• Les CHU de Marrakech et Fès dotés d'unités de traitement

• Objectif : lutter contre les risques sanitaires et garantir la traçabilité des déchets

LES activités de médecine génèrent des déchets entraînant des obligations particulières liées notamment à leur caractère infectieux. Pour y remédier, les hôpitaux du Royaume s'équipent. Ainsi, après une première expérience au Centre hospitalier universitaire (CHU) de la ville ocre, le CHU Hassan II de Fès s'est mis à l'œuvre. L'établissement vient, de se doter d'une unité de traitement de déchets d'activités de soins à risques infectieux (Dasri). Menée dans le cadre d'un partenariat public-privé, celle-ci a été inaugurée, vendredi dernier, par El Houssaine Louardi, ministre de la Santé.

Construit en vue de protéger les patients, les professionnels de santé, mais

également les agents en charge de la collecte et du traitement des déchets, le site du traitement des Dasri de Fès s'étale sur une superficie de 300 m². Sa réalisation a nécessité un investissement de l'ordre de 20 millions de DH. «Ce projet "écoresponsable", vise la sauvegarde de la santé et la préservation de l'environnement. Il va concourir au renforcement de la responsabilité écologique et environnementale de l'hôpital», indique Pr Khalid Aït Taleb, directeur du CHU Hassan II et également président de l'Alliance des CHUs du Maroc. Selon lui, cette unité «permet d'éliminer le risque lié au transport des Dasri et de garantir la traçabilité des déchets tout au long du processus de traitement dès la collecte, en passant par des modalités d'entreposage et d'élimination».

Signalons qu'auparavant, le traitement de ces déchets était confié à un délégataire moyennant une enveloppe annuelle de 3,4 millions de DH. Il se faisait dans une unité située à une soixantaine de kilomètres du CHU (Meknès). «Nous ne



Pour ses dirigeants, le site de traitement des Dasri du CHU de Fès réalise une mission de service public. «Une fois collectés, ces déchets sont traités dans un délai de 24 heures maximum par un système de broyage-désinfection», explique-t-on. (Ph. YSA)

pouvions pas assurer le contrôle de ces déchets une fois qu'ils ont quitté notre établissement», se rappelle Aït Taleb. Fin décembre 2015, dit-il, les appels d'offres relatifs au traitement des Dasri de son CHU s'avèrent «infructueux». Exigeant un processus d'élimination basé sur la pérennisation de la maîtrise de cette filiale avec une banalisation optimale de ces déchets, l'établissement décide de lancer un

en Afrique», souligne Adil Mesfioui, DG d'Alliance Environnement. «Nous sommes en négociation pour la réalisation de projets similaires à Rabat, Casablanca et bien d'autres villes», poursuit-il. En attendant, son ambition est de traiter la totalité des déchets médicaux de la région de Fès-Meknès. Doté d'un plateau technique performant avec des procédés éco-responsables répondant aux normes

Risques sanitaires

LES risques sanitaires associés aux Dasri sont principalement d'ordre infectieux et mécanique même si le risque psycho-émotionnel ne doit pas être négligé. En fait, le risque infectieux dépend naturellement du mode de propagation (par voie cutanéomuqueuse, par inhalation d'aérosols contaminés ou par contact direct avec un objet souillé) et des modalités d'exposition aux micro-organismes concernés. Et même en l'absence de risque infectieux, sont également à considérer comme Dasri les matériaux piquants, coupants ou tranchants après utilisation, qu'ils aient été ou non en contact avec un produit biologique, les flacons de produits sanguins à usage thérapeutique incomplètement utilisés ou arrivés à péremption et les déchets anatomiques non aisément identifiables. Le petit matériel fortement évocateur d'une activité de soins et pouvant avoir un fort impact psycho-émotionnel (tubulures, sondes, drains, canules...) est également souvent assimilé à des Dasri. □

appel à manifestation d'intérêt pour la location et l'exploitation d'un site des Dasri. «Notre objectif principal est d'avoir un hôpital "vert" qui respecte l'environnement et assure le contrôle et le suivi des déchets médicaux dans toutes les phases, de la production au traitement», explique le directeur du CHU.

C'est ainsi que la société «Alliance FZE Environnement et développement durable» remporte le marché et finance la construction d'une unité de traitement au sein du CHU, pour un investissement de 20 millions de DH. «Notre système d'exploitation et de traitement des déchets médicaux a montré son efficacité dans 75 pays. D'ailleurs, nous venons tout juste de livrer une vingtaine d'unités de ce genre

internationales, la capacité de traitement de ce site s'élève entre 7,2 et 8,5 tonnes/jour, soient plus de 6.000 tonnes par an. Ceci, alors que le CHU ne produit que 1,5 tonne de déchets. Pour tourner à plein régime, l'entreprise qui engage une vingtaine de salariés devrait traiter les déchets des cliniques et autres centres de santé de la région. «Nous avons déjà une première commande d'un privé», confie Mesfioui. Notons enfin que son contrat avec le CHU de Fès lui rapportera quelque 3,8 millions de DH. □

Youness SAAD ALAMI

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com